

2018/10/02

Procès-verbal de la **séance ordinaire** du Conseil de la Municipalité tenue au lieu et à l'heure des séances, **mardi le 2 octobre 2018**, à 19 h 30, sous la présidence de son honneur le maire suppléant, monsieur François Boileau.

Sont présents :

Le conseiller et conseillères :  
Ginette Caza, district 1  
Heather L'Heureux, district 2  
Roger Carignan, district 3  
Sylvie Tourangeau, district 4  
Johanne Leduc, district 6

La secrétaire-trésorière adjointe : Sylvie Caza

Les membres présents forment le quorum.

---

### OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

La séance ordinaire est ouverte à 19 h 30 par François Boileau, maire suppléant de Saint-Anicet.

303-2018

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

*CONSIDÉRANT* que le maire suppléant a donné lecture de l'ordre du jour ;

Il est proposé par la conseillère, Ginette Caza.

Appuyé par le conseiller, Roger Carignan.

Le maire suppléant ne votant pas, il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

Adoptée

304-2018

### DÉPÔT ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 SEPTEMBRE 2018

Il est proposé par le conseiller, Roger Carignan.

Appuyé par la conseillère, Sylvie Tourangeau.

Le maire suppléant ne votant pas, il est résolu unanimement d'approuver le procès-verbal du 10 septembre 2018, tel que présenté.

Adoptée

305-2018

### APPROBATION DES COMPTES À PAYER

*CONSIDÉRANT* qu'une copie des listes des salaires, des comptes payés et à payer du mois de septembre 2018, a été remise à tous les membres du conseil ;

Salaire – Mois septembre 2018 :	59 542.85 \$
Liste des chèques en circulation :	252 659.24 \$
Liste suggérée des factures à payer :	12 398.11 \$
Liste des prélèvements :	51 370.63 \$
Liste des dépôts directs :	10 624.10 \$

*TOTAL* des dépenses du mois : 386 594.93 \$

*CONSIDÉRANT* que les membres du conseil déclarent en avoir pris connaissance ;

Il est proposé par la conseillère, Heather L'Heureux.

Appuyé par la conseillère, Ginette Caza.

2018/10/02

Le maire suppléant ne votant pas, il est résolu unanimement d'autoriser le paiement des factures et des dépenses du mois de septembre 2018, totalisant 386 594.93 \$.

Adoptée

---

### **CORRESPONDANCE**

La secrétaire-trésorière adjointe dépose le bordereau de correspondance du mois de septembre 2018.

---

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

---

306-2018

### **LÉGION ROYALE CANADIENNE – JOUR DU SOUVENIR**

Il est proposé par la conseillère, Heather L'Heureux.

Appuyé par la conseillère, Ginette Caza.

Le maire suppléant ne votant pas, il est résolu unanimement que la Municipalité participe au jour du Souvenir qui aura lieu en novembre 2018, organisé par la Légion Royale Canadienne et d'envoyer un montant de 50.00 \$ taxes incluses pour présenter une couronne de fleurs.

Code budgétaire : 02-11000-970

Adoptée

---

307-2018

### **DEMANDE DU CLUB DE L'ÂGE D'OR DE CAZAVILLE**

Il est proposé par la conseillère, Johanne Leduc.

Appuyé par la conseillère, Sylvie Tourangeau.

Le maire suppléant ne votant pas, il est résolu unanimement de donner le réfrigérateur qui n'est plus en service au Club de l'Âge d'Or de Cazaville.

Le Club de l'Âge d'Or accepte de prendre le réfrigérateur hors de fonction et de la faire réparer à leur frais.

Adoptée

---

308-2018

### **ANNULER LA RÉOLUTION 278-2018 – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – JOURNÉE PRÉVENTION DES INCENDIES**

*ATTENDU* que la résolution 278-2018 a été adoptée à la séance du 10 septembre 2018 concernant une demande d'aide financière pour la journée de prévention des incendies au montant de 250.00 \$ ;

*ATTENDU* que la ville de Huntingdon a fait parvenir une facture de 208.92 \$ pour payer des jeux gonflables.

Il est proposé par la conseillère, Heather L'Heureux.

Appuyé par la conseillère, Johanne Leduc.

Le maire suppléant ne votant, il est résolu unanimement d'annuler la résolution 278-2018 concernant une demande d'aide financière pour la journée de prévention des incendies au montant de 250.00 \$ et de payer la facture de 208.92 \$.

Code budgétaire : 02-11000-970

Adoptée

2018/10/02  
309-2018

**SOIRÉE RECONNAISSANCE POUR LES EMPLOYÉS ET BÉNÉVOLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANICET**

Il est proposé par la conseillère, Ginette Caza.  
Appuyé par le conseiller, Roger Carignan.

Le maire suppléant ne votant, il est résolu unanimement d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à organiser une soirée reconnaissance le 23 novembre 2018 pour les employés et les bénévoles de la Municipalité et d'accorder un budget ne dépassant pas 2 975.00 \$.

Code budgétaire : 02-19000-493

Adoptée

---

310-2018

**RÉGIE INTERMUNICIPALE DE LA PATINOIRE RÉGIONALE DE HUNTINGDON – PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET QUOTE-PART 2019**

Il est proposé par la conseillère, Ginette Caza.  
Appuyé par le conseiller, Roger Carignan.

Le maire suppléant ne votant pas, il est résolu unanimement d'accepter les prévisions budgétaires 2019 de la Régie intermunicipale de la patinoire régionale de Huntingdon pour un montant de recettes et dépenses 376 400.00 \$ ainsi que la quote-part totalisant une somme de 14 720.00 \$ comme stipulé aux prévisions budgétaires.

Code budgétaire : 02-70130-951

Adoptée

---

311-2018

**OFFRE DE SERVICES DE ZEL AGENCE DE COMMUNICATION POUR LA TRADUCTION DU SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ**

*CONSIDÉRANT* qu'il y a eu plusieurs demandes de citoyens pour la traduction en anglais du site Internet de la Municipalité de Saint-Anicet.

Il est proposé par la conseillère, Ginette Caza.  
Appuyé par la conseillère, Sylvie Tourangeau.

Le maire suppléant ne votant pas, il est résolu unanimement d'accepter l'offre de services professionnels de *Zel agence* de communication pour la traduction du site Internet de la Municipalité pour la somme de 1 170.00 \$ taxes en sus.

Code budgétaire : 02-13000-331

Adoptée

---

312-2018

**FORMATIONS QUALITEMPS INC – EXCEL À VOTRE SERVICE**

Il est proposé par la conseillère, Ginette Caza.  
Appuyé par la conseillère, Johanne Leduc.

Le maire suppléant ne votant pas, il est résolu unanimement d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à payer la formation suivante :

- *Excel à votre service* ;

Cette formation a été offerte par *Formations Qualitemps Inc*, le 19 septembre au bureau de l'hôtel de ville, au coût de 280.00 \$ taxes en sus.

Code budgétaire : 02-13000-454

Adoptée

2018/10/02  
313-2018

### DOSSIERS EN RECOUVREMENT POUR ARRÉRAGES DE TAXES

Il est proposé par la conseillère, Heather L'Heureux.

Appuyé par le conseiller, Roger Carignan.

Le maire suppléant ne votant pas, il est résolu unanimement d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à procéder à l'envoi des dossiers énumérés ci-dessous, à notre conseiller juridique afin de recouvrer les arrérages de taxes :

3192-17-8666	3194-89-8299	3396-49-1961
3495-67-9876	3799-08-4067	3891-14-9878
3902-86-6860	4495-01-0123	

Adoptée

314-2018

### ACHAT D'ÉQUIPEMENT AUDIO ET VIDÉO POUR LA SALLE DU CONSEIL

Il est proposé par la conseillère, Sylvie Tourangeau.

Appuyé par la conseillère, Ginette Caza.

Le maire ne votant pas, il est résolu unanimement de retenir la soumission du *Groupe Neotech* pour l'achat d'équipement audio et vidéo pour la salle du Conseil, afin de compléter l'installation du système audio selon la soumission datée du 13 septembre 2018 pour un total de 1 226.80 \$ taxes en sus.

Code budgétaire : 02-19000-522

Adoptée

315-2018

### CONTRATS DE SERVICE DE DÉNEIGEMENT POUR LA MUNICIPALITÉ – FERMES FRANÇOIS PAQUIN ET FILS

Il est proposé par la conseillère, Sylvie Tourangeau.

Appuyé par le conseiller, Roger Carignan.

Le maire suppléant ne votant pas, il est résolu unanimement d'autoriser la secrétaire-trésorière adjointe à signer les contrats de déneigement pour la saison 2018-2019 pour la Municipalité avec Fermes François Paquin et Fils, pour les emplacements suivants :

Stationnement du parc Jules-Léger	32.67 \$/chaque fois taxes en sus
Stationnement de l'hôtel de ville	55.00 \$/chaque fois taxes en sus
Stationnement du garage	55.00 \$/chaque fois taxes en sus
Plage municipale	31.38 \$/chaque fois taxes en sus
Maison des organismes	31.37 \$/chaque fois taxes en sus
Ancienne Route 3	29.36 \$/chaque fois taxes en sus
157 <sup>e</sup> avenue	55.00 \$/chaque fois taxes en sus
Souffler bancs de neige	115.00 \$/heure taxes en sus

Code budgétaire : 02-33000-443

Adoptée

### AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT ENTRETIEN DE LA 2<sup>E</sup> RUE ET 4<sup>E</sup> AVENUE # 508

Conformément à l'article 445 du Code municipal, je soussigné Roger Carignan, conseiller, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, sera soumis, pour adoption, un règlement décrétant l'entretien de la 2<sup>e</sup> Rue et 4<sup>e</sup> Avenue et de recouvrer les coûts engendrés, aux propriétaires concernés.

2018/10/02

Le projet de ce règlement est présenté séance tenante et des copies du projet de règlement sont disponibles pour le public.

---

316-2018

**DEMANDE À LA MRCHSL – TRAVAUX D'ENTRETIEN DU COURS D'EAU BRANCHE 7A DU COURS D'EAU BRANCHE OUEST**

*ATTENDU* que la Municipalité de Saint-Anicet demande à la MRC du Haut Saint-Laurent l'entretien du cours d'eau de la Branche 7A du cours d'eau Branche Ouest afin d'enlever les sédiments causant des problèmes à la culture et au chemin public ;

*EN CONSÉQUENCE*, il est proposé par la conseillère, Heather L'Heureux.  
Appuyé par la conseillère, Sylvie Tourangeau.

Le maire suppléant ne votant pas, il est résolu unanimement de demander à la MRC du Haut-Saint-Laurent, l'entretien du cours d'eau de la Branche 7A du cours d'eau Branche Ouest afin d'enlever les sédiments accumulés, causant des problèmes d'égouttement à la culture et au chemin municipaux.

Adoptée

---

317-2018

**DOSSIER À LA COUR MUNICIPALE**

Il est proposé par la conseillère, Ginette Caza.  
Appuyé par le conseiller, Roger Carignan.

Le maire suppléant ne votant pas, il est résolu unanimement d'autoriser l'officier responsable de l'application des règlements à entreprendre les procédures pour présenter à la Cour municipale le dossier portant le matricule 3700-97-5353 pour une haie non conforme.

Adoptée

---

319-2018

**LOCATION DE TAPIS – ENTENTE DE SERVICE**

Il est proposé par la conseillère, Johanne Leduc.  
Appuyé par le conseiller, Roger Carignan.

Le maire suppléant ne votant pas, il est résolu unanimement d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer une entente de service avec *Buanderie Beaulieu* pour la location de tapis pour les bâtiments de la Municipalité pour un montant minimum de 25.00 \$ par service pour une durée de 60 mois.

Adoptée

---

**DÉPÔT DU RAPPORT DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE**

La secrétaire-trésorière adjointe dépose le rapport du Service de sécurité incendie pour le mois de septembre 2018.

---

**VARIA**

---

**TOUR DE TABLE**

---

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

---

2018/10/02  
320-2018

**LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU MOIS D'OCTOBRE 2018**

Le maire, suppléant François Boileau, demande la levée de la séance ordinaire. Il est proposé par la conseillère, Ginette Caza, de lever la séance. Il est 20 h 10.

Adoptée

---

François Boileau  
Maire suppléant

---

Sylvie Caza  
Secrétaire-trésorière adjointe

---

Lyne Viau  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière

Je, François Boileau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.